

Propreté : des sanctions pour les pollueurs !

ATH

La Ville d'Ath fait la chasse aux dépôts sauvages, dans le cadre du marathon de la propreté organisé par Be WaPP.

Plus d'excuse pour les pollueurs : la Ville d'Ath accélère la cadence face aux dépôts sauvages, dans le cadre du marathon de la propreté organisé par Be WaPP. Depuis lundi, des gardiens de la paix et autres agents communaux sillonnent des rues de la commune pour y constater les incivilités. « Nous n'attendons pas le marathon de Be WaPP pour mener des opérations de lutte contre les dépôts sauva-

ges ; nous le faisons toute l'année », précise Christophe Degand, l'échevin en charge de la Gestion des déchets et de la Propreté publique. « Mais Be WaPP nous donne la possibilité d'avoir une meilleure visibilité. Nous passons cette semaine dans une phase répressive, avec des sanctions pour les pollueurs. » En effet, la lutte contre les incivilités, qui s'inscrit dans le Plan local de Propreté de la Ville, représente un coût certain pour la collectivité. « La lutte contre les dépôts sauvages représente près de 200 sorties annuelles, soit une par jour ouvrable pour nos ouvriers », regrette le bourgmestre Bruno Lefebvre. « C'est inadmissible. Durant le marathon de la propreté, nous serons plus répressifs, pour faire en sorte



« Nous n'attendons pas le marathon Be WaPP pour mener des opérations de lutte contre les dépôts sauvages », précise la Ville, « mais cette semaine, nous accélérons la cadence ».

que celui qui pollue soit sanctionné, parce que ça suffit. Les coûts pour la collectivité sont énormes aujourd'hui, quand on voit ce que ça coûte d'envoyer une équipe presque tous les jours alors qu'on a tout ce qu'il faut : un parc à conteneurs, des points d'apports volontaires... Plus personne n'a d'excuse pour encore faire des dépôts sauvages. »

Répression...

Mercredi matin, une opération a été menée au faubourg de Mons, l'un des « points noirs » identifiés par la Ville. « Lundi, nous avons observé un dépôt, qui a manifestement été enlevé », ajoute Christophe Degand. « Ce matin encore, nous constatons un dépôt près de la bulle à vêtements... » Un autocollant « Stop » a été collé sur le dépôt sauvage,

comme le veut la procédure. « La lutte contre les incivilités environnementales et la malpropreté nécessite la coordination de différents services communaux, à savoir mobilité, propreté et technique et de notre zone de police. Après le constat du dépôt clandestin par les gardiens de la paix, des agents du service propreté vérifient si les dépôts ont été enlevés. Si ce n'est pas le cas, une fouille systématique des sacs est exécutée et en cas d'identification, la police verbalise en vue de sanctions administratives et enlèvement aux frais des contrevenants. En effet, il ne suffit pas de ramasser. Si on a identifié le propriétaire, il faut une sanction administrative. Si on ramasse sans sanctionner, c'est cautionner un comportement qui n'est pas en accord avec notre règlement de police. »

... et sensibilisation

Dans le cadre de son marathon, Be WaPP mise aussi sur la sensibilisation du plus grand nombre, avec la mise à disposition de cendriers de poche, de poubelles de voitures et de distributeurs de sacs à déjections canines. « Outre le volet répressif, c'est aussi l'occasion de sensibiliser la population et d'insister sur le besoin d'adapter les comportements et les mauvaises habitudes pour améliorer encore le vivre ensemble et notre cadre de vie », poursuit l'échevin.

Bruno Lefebvre précise par ailleurs que « dès le début du mois de décembre, nous activerons les caméras mobiles, dites de chasse, pour lutter plus efficacement sur les points noirs identifiés sur l'ensemble du territoire ».

PAULINE FOUCAUT



Un autocollant « Stop » a été accolé sur le dépôt. Une équipe vérifiera si celui-ci a été récupéré.

© EDA - 50768827203

